



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

École vétérinaire

Question écrite n° 10836

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann appelle l'attention de Mme la ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire sur le projet d'école vétérinaire à Metz. M. le député tient à affirmer à Mme la ministre son plein soutien au projet porté par M. François Grosdidier, en sa qualité de maire de Metz et de président de l'Eurométropole de Metz, visant à l'implantation d'une école vétérinaire à Metz, orientée vers l'exercice rural. Il lui indique son entière mobilisation comme député et comme conseiller régional en faveur de l'élevage, qui est une richesse de l'agriculture régionale et qui a besoin d'un soutien constant et cohérent de la part de l'ensemble des pouvoirs publics. Il se permet de citer en exemple le programme Ambition éleveurs du conseil régional de la région Grand Est visant à accompagner plus de 1 600 exploitations ainsi que le programme, unique à ce jour et extrêmement innovant, de soutien à l'exercice vétérinaire en milieu rural, également lancé par ce conseil régional. L'implantation de cette école dans la région Grand Est donnerait une dimension supplémentaire au dynamisme et à la cohérence de toutes ces actions et consoliderait l'avenir de l'élevage dans les Ardennes et dans toute la région Grand Est, y compris en terme de sécurité sanitaire. Il souhaite connaître sa position sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10836

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : [Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire](#)

Ministère attributaire : [Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 novembre 2025](#), page 9034